

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

MOTION VISANT À LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE LÉGISLATION

M. Édouard Desrosiers (Hochelaga-Maisonneuve) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de présenter à la Chambre une législation visant, notamment, à:

- 1) dissoudre la Société Radio-Canada et créer une nouvelle société radio-phonique vouée au développement culturel canadien;
- 2) révoquer le mandat actuel de tous les membres du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada, y compris la direction de Radio-Canada, y compris la direction de Radio-Canada International et des bureaux de la Société à l'étranger;
- 3) prévoir des mécanismes de remplacement de la direction de la nouvelle société, y compris la ratification de leur nomination par un comité parlementaire.

—Monsieur le Président, il y a quelques années à peine le gouvernement incitait fermement Radio-Canada à «bâtir l'avenir», à se diriger vers une société distincte, et il définissait sa pensée ainsi: de passer des principes... à la pratique.

Premièrement, faire en sorte que notre système de télédiffusion appuie nos orientations sociales et culturelles, en réitérant notre engagement envers les objectifs énoncés dans la Loi sur la radiodiffusion en 1968.

Deuxièmement, offrir à tous les Canadiens un nombre important d'émissions canadiennes attrayantes dans toutes les catégories de programmation en favorisant l'essor de nos industries de la télédiffusion et de la production visuelle.

Troisièmement, assurer une programmation diversifiée et élargie dans les deux langues officielles et dans toutes les régions du pays. Le gouvernement suggérerait même un examen en profondeur. Que s'est-il passé depuis?

Monsieur le Président, sous prétexte d'une coupure budgétaire nécessaire de 75 millions de dollars, en novembre dernier, les administrateurs de la Société ont choisi de semer la pagaille dans la population canadienne. Cette allégation, elle est ressentie par de nombreux Canadiens. Pour ma part, je reçois de nombreuses lettres et documents ainsi qu'une foule d'appels téléphoniques à cet effet, mes collègues aussi. Des faits troublants nous sont ainsi dévoilés... et ils doivent être pris au sérieux. Nous sommes un gouvernement responsable qui ne saurait accepter les menaces et le chantage, ou de laisser se poursuivre des agissements contraires à la démocratie aussi serviles et condamnables que ceux que je vais maintenant vous relater.

Pour bien faire gronder la colère parmi la population canadienne, Radio-Canada ne craint pas, contre toute décence élémentaire, de priver nos concitoyens de diverses régions d'un océan à l'autre du service auquel ils ont pleinement droit. Toujours sous prétexte des restrictions budgétaires imposées, plutôt que de cesser son gaspillage honteux et immoral, la Société coupe ce qu'il est convenu maintenant d'appeler «les antennes» qui relient les postes de distribution et les radiotéléphones canadiens. C'est honteux, monsieur le Président.

Selon les mêmes faux prétextes, on met fin à des émissions populaires pour choquer et s'approprier l'opinion publique, ou encore, on remercie de simples employés de leurs services... pour maintenir les emplois des amis qui sont depuis fort longtemps mis sur les tablettes, pour maintenir des postes inutiles à diverses instances.

Radio-Canada

En cette période d'austérité et au moment où elle manque supposément de fonds, Radio-Canada continue à publier ce genre de feuille de chou, un document hebdomadaire qui est envoyé d'un bord à l'autre, à travers le pays. De plus, au moment où le gouvernement lui demande de réduire ses dépenses, Radio-Canada place d'immenses annonces publicitaires dans les journaux à travers le pays. Et combien cela coûte-t-il, monsieur le Président? On pourrait probablement se poser des questions.

Voici un autre genre de folles dépenses, monsieur le Président: au siège de l'ingénierie de la rue côte de Liesse, à Montréal, on a procédé dernièrement à un remu-ménage normal pour eux, mais inacceptable pour nous. On a déménagé plus de la moitié des 300 employés du deuxième étage au troisième étage et vice versa. Certaines de ces personnes en sont à leur septième ou même vingtième déménagement depuis des années. On y change tout le réseau téléphonique, ce qui entraîne en plus diverses autres dépenses inutiles telles l'impression de nouvelles cartes d'affaires, de jeux de Cardex et d'index téléphoniques. Et on change les tapis, on peinture, on déplace les cloisons, les portes et les meubles. Ce jeu-là doit sûrement se faire dans d'autres bâtiments à travers le pays, monsieur le Président. Et ces employés de longue date vous diront qu'ils n'ont pas encore compris pourquoi. On leur répond simplement qu'on doit dépenser avant la fin de l'exercice financier. Combien cela coûte-t-il année après année? Il faudrait sûrement se poser la question. Toujours à ce même bâtiment, il y a au moins sept directeurs, ou ingénieurs, ou architectes principaux ou superviseurs qui sont unilingues anglophones. De ce fait, on leur a assigné sept adjoints francophones pour répondre au téléphone.

• (1610)

A la programmation, monsieur le Président, saviez-vous que certains responsables, à Montréal, invitent gracieusement les parents ou les amis de leurs artistes invités à les accompagner à l'extérieur lors de la présentation en direct ou du tournage de certaines émissions? Saviez-vous qu'on oblige l'équipe de production et de soutien à loger à l'hôtel des amis responsables? Et pendant ce temps on congédie les petits employés «supposément» à cause des coupures budgétaires et par la faute du gouvernement. Alors que par ailleurs, afin de s'assurer du silence de certains autres employés, on les nomme pas moins qu'adjoint au directeur de... Combien cela coûte-t-il aux contribuables canadiens qui se voient privés dans la programmation et dans la diffusion?

Vous aurez remarqué que je vous fais grâce de trop mentionner de chiffres mais, très bientôt, nous convoquerons des gens et nous dévoilerons et mettrons à nu le scandale des dépenses à Radio-Canada. Si vous saviez quels cachets faméens certains artistes amis reçoivent de Radio-Canada, vous en seriez malade, monsieur le Président. Et que penser maintenant de ces grands amis de l'administration à qui on refille un poste de faveur. Des gens qui aiment voyager et qui vont dans différents festivals culturels ou cinématographiques par affaires, ils vont y vanter notre culture et nos produits culturels visuels à travers le monde. Après avoir coûté aux contribuables canadiens des dizaines et des dizaines de milliers de dollars, ils reviennent toujours avec aucun contrat de vente en poche. Et, à l'occasion, avec presque rien de toute façon.